L'Hon. M. HOLTON. - M. l'ORATEUR. nous avons douté un instant si l'on avait pas fait une position désavantageuse à l'opposition en laissant se répandre par le pays. sans commentaires, les discours des ministres : mais si les cinq que nous avons entendus contiennent tout ce que l'on peut arguer en faveur de ce projet, on peut sans danger les laisser passer sans réplique. Celui de l'hon. proc.-gén. Quest m'a laissé sous le coup d'un grand désappointement, que l'on trouvera tout simple dès que l'on aura constaté que le discours de cet hon, monsieur est une parfaite répudiation des vingt années de sa vic politique. Pendant tout ce discours il a lutté contre la conscience de sa fausse position politique, et ce que chacun a pu prendre pour le plus grand effort de sa vie a été la plus faible harangue qu'il ait prononcée sur une question importante pendant les vingt ans qu'il a siégé sur les banquettes de cette chambre. Après lui est venu l'hon. proc.gén. du Bas Canada, et je suis bien empêché de définir le discours de cet hon. monsieur, autrement que par la qualification de caractéristique, car il l'est réellement. Je doute que depuis l'invention des procureurs-généraux, il s'en soit trouvé d'autres que l'hon. monsieur qui ait pu faire un semblable discours dans une circonstance comme celle-ci. On peut lui appliquer ce que disait un poète d'un tout autre homme, qui n'était pas un personnage honorable dans l'acception que je donne ici à ce mot :-- "On ne saurait te comparer qu'à toi-même." (Rires.) Non, jamais, depuis que les procureurs généraux existent, il a pu s'en trouver un qui ait fait un discours approchant de celui que cet hon. monsieur à prononcé sur la grande question actuellement soumise aux délibérations du parlement. Nous eûmes ensuite le discours on ne peut plus habile de mon hen. ami le ministre des finances, lequel fut prononcé avec toute la grâce et l'aisance qui appartiennent à son auteur et avec cette facilité de diction que nous admirons tous et que je suis toujours prêt à reconnaître ; cependant, je pense que les amis de cet hon, monsieur admettront aussi que ce discours était surtout remarquable par la manière habile avec laquelle son auteur a su éviter d'effleurer même les véritables points sur lesquels on s'attendait ou sur lesquels on aurait pu s'attendre qu'il parlerait, et par la façon adroite dont il s'est pris pour affirmer toutes ces choses dont on pouvait attendre de lui la preuve. Voilà l'impression que ce discours

à laissé dans mon esprit. Vint ensuite le discours,-que dis-je? l'effort herculéen.-de mon hon. ami le président du conseil, que je vois avec peine n'être pas à son poste, et duquel discours ie ne ferai pas les observations que j'aurais pu faire s'il y était. Mais. puisqu'il faut que je me prononce, je vais dire qu'il n'a pas répondu à l'attente. (Cris de "Oh! oh! " et de " Ecoutes! écoutes!") D'après le rôle marquant qu'il joue depuis longtemps dans la politique du pays et d'après le rôle principal qu'il s'est créé dans tous les travaux qui ont abouti au projet actuellement devant la chambre, j'attendais au moins de lui quelque justification des mesures qu'il a jugé nécessaire de prendre, quelque justification des principes de l'union projetée si contraires à tous les principes qu'il avait jusqu'ici soutenus. Je le répète, nous attendions de cet hon. monsieur, quelque chose comme ce que je viens de dire; mais au lieu de cela, son discours n'a été qu'une apologie de son abandon de tout ce qu'il avait professé durant sa vie politique-sauf l'ombre de la représentation d'après la populationà la poursuite de laquelle il semble avoir tout sacrifié. Nous avons donc eu ce soir le discours de mon hon, ami le ministre de l'agriculture, discours très intéressant, je le reconnais, comme essai historique, qu'on aimera beaucoup à lire dans ces feuilles que nous allons avoir dans quelques jours, et qui fait grand honneur à ses études et à son goût litteraires, mais qui, je ne crains pas de le dire, est d'une très faible portée au point de vue de la question qui nous occupe en ce moment. Je le répète, j'ai raison de ne rien craindre de l'effet que ces discours pourront produire en les faisant répandre sans leurs Par eux, le peuple va voir que réfutations. ces hons, messieurs sont loin d'avoir prouvé la nécessité d'une révolution politique, et comme il sait que tous ces bouleversements politiques sont injustifiables, excepté dans le cas d'absolue nécessité, il saura comprendre également que ces hons, messieurs étaient tenus de prouver cette nécessité. Le pays verra qu'ils n'ont pu expliquer ni justifier le mépris de la loi et des usages parlementaires dont ils se sont rendus coupables en essayant d'extorquer à cette chambre son adhésion, non pas seulement au principe de l'union-ce qui eut parfaitement été dans l'ordre-mais à toutes les élucubrations adoptées par cette junte constituée de sa propre autorité qui a siégé à Québec, pour donner effet à cette union et à tous cea